



AVIS

Objet: Marc Dentzer – gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen – Modification de l'autorisation EAU/AUT/22/0842.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 16 novembre 2023, réf EAU/AUT/22/0842/M23.1, portant modification de l'autorisation EAU/AUT/22/0842 en matière de gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 30 novembre 2023 au 8 janvier 2024 inclus.

Mersch, le 29 novembre 2023
le secrétaire, le bourgmestre,

